

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Le-Reseau-Sortir-du-Nucleaire,6141>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°24 > **Le Réseau "Sortir du Nucléaire", partenaire de la Nef**

**1er juin 2004**

## **Le Réseau "Sortir du Nucléaire", partenaire de la Nef**

### **Qu'est-ce que la Nef ?**

La Nef est une société coopérative de finances solidaires dont la mission est de relier des épargnants et des emprunteurs autour de projets respectueux de l'homme et de la terre. La société financière exerce son activité de collecte d'épargne et de crédits professionnels et associatifs depuis plus de 15 ans, dans le cadre d'un agrément de la Banque de France.

La Nef, ce sont aujourd'hui 10 000 sociétaires, qui souhaitent exercer leur responsabilité sur l'argent qu'ils déposent ou empruntent dans une banque. L'épargne ainsi collectée permet de financer des projets répondant aux critères éthiques définis dans la charte de la coopérative, dans des domaines tels que l'agriculture bio, la préservation de l'environnement, l'insertion sociale par l'emploi et par le logement, et le développement de la personne.

Chaque année, dans un souci de transparence, la Nef publie dans son rapport d'activité la totalité des prêts réalisés, pour que chaque sociétaire puisse constater qu'ils sont en accord avec ses engagements.

### **Pourquoi un partenariat avec le Réseau "Sortir du Nucléaire" ?**

Nombreux sont ceux des sociétaires de la Nef qui partagent une réflexion approfondie sur l'usage de l'énergie et sur les voies nouvelles qui permettraient de sortir de nos impasses actuelles. Le travail accompli par le Réseau "Sortir du nucléaire" répond à leurs attentes et il est donc naturel que la Nef leur offre la possibilité d'aider ce réseau en partageant avec lui les intérêts de leurs comptes à terme. Le Réseau "Sortir du Nucléaire" se reconnaît également dans les valeurs de transparence et de solidarité de la Nef et a choisi depuis plusieurs années d'en être sociétaire.

### **Comment fonctionnent les comptes à terme et le partage d'intérêts ?**

Le Réseau "Sortir du Nucléaire" est un nouveau partenaire des comptes de partage de la Nef. Il vient rejoindre les 10 partenaires du Compte Epargne Nature et du Compte Epargne Insertion.

Ces comptes sont des comptes de placements qui vous permettent d'orienter l'utilisation de votre épargne vers des projets dans le domaine de l'écologie et de l'insertion sociale. La somme déposée est rémunérée en fonction de la durée du placement, pouvant aller de 25 mois minimum à 15 ans au maximum.

De plus, vous pouvez choisir de faire don de tout ou partie de vos intérêts à une association partenaire, telle que le Réseau "Sortir du Nucléaire", afin de soutenir son action.

Comme tout autre type de don aux associations, ce partage d'intérêts vous offre la possibilité de bénéficier d'une réduction d'impôts.

### **Comment passer à l'acte et soutenir le Réseau "Sortir du Nucléaire" ?**

Pour recevoir une documentation complète accompagnée des bulletins d'ouverture du Compte Epargne Nature, veuillez nous contacter aux coordonnées ci-dessous :

Contact : La Nef, 114 bd du 11 novembre 1918, 69626 Villeurbanne Cedex.

Tél : 0 811 90 11 90 Site internet : [www.lanef.com](http://www.lanef.com) Courriel : [lanef@lanef.com](mailto:lanef@lanef.com)

### **Un exemple de projet soutenu par la Nef**

**De l'énergie lumineuse à l'énergie électrique, il n'y a qu'un pas... et c'est pour aider à le franchir que la Nef a été sollicitée pour financer la création de la SARL EMRENN, installateur de chauffe-eau solaire et de panneaux photovoltaïques en Ille et Vilaine. Certainement la meilleure façon de profiter du soleil de Bretagne...**

**EMRENN a participé également à l'étape de Redon du tour de France "Pour sortir du nucléaire" le 14 mai, en exposant des panneaux solaires sur un stand public.**